



29/02/2024

**Fonds de droit français**

**GROUPAMA AXIOM  
LEGACY**

**RAPPORT ANNUEL**

## Sommaire

	Pages
1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	14
5. Comptes de l'exercice	19
6. Annexe(s)	59
Caractéristiques de l'OPC	60
Information SFDR	102

## I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### **07 mars 2023**

- Passage en article 8 SFDR (catégorie 2 AMF) ;
- L'intégration des critères ESG a fait l'objet d'une information aux porteurs de parts qui a été diffusée le 27 février 2023.

### **07 juin 2023**

- Mise à jour des données chiffrées du DIC à la suite de la clôture de l'exercice du FCP à fin février ;
- Mise à jour réglementaire de l'annexe SFDR ;

### **31 décembre 2023**

- Passage des règlements et livraisons de J+3 à J+2 (cela est également le cas pour son nourricier G Fund – Legacy) ;
- Mise à jour réglementaire de l'annexe SFDR (ajout des PAI pris en compte).

## 2. RAPPORT DE GESTION

L'exercice s'ouvre sur un stress majeur en raison des difficultés de la banque Crédit Suisse. La crise de la banque américaine SVB s'est en effet propagée à la banque helvétique et a provoqué une onde de choc sur l'ensemble du secteur bancaire.

Suite à une déclaration malheureuse de son principal actionnaire, Crédit Suisse a subi un véritable « bank run », entraînant la violente chute de son cours de bourse, en dépit d'une intervention de soutien du régulateur suisse. Les rumeurs d'une opération d'acquisition ont commencé à circuler le vendredi 17 mars, et l'opération de rachat par UBS a finalement été actée le dimanche 19 mars au soir. Si la vitesse d'exécution de ce sauvetage a pu surprendre, ce sont surtout ses conditions d'application qui ont choqué les investisseurs. Les autorités ont en effet annoncé, par ordonnance, la mise en place d'une aide de liquidité d'urgence, accompagnée d'un amortissement à zéro de 16,6 milliards CHF de titres ATI. Le non-respect de la hiérarchie des créances (le ratio CET1 n'est pas impacté), ainsi que le paradoxe d'absorber des pertes non matérialisées, ont provoqué une déflagration sur le marché de la dette subordonnée dans les jours qui ont suivi au point que les autres autorités de régulation (BCE/EBA/SRB/BOE), jusqu'aux autorités de Singapour ou du Canada, sont intervenues.

Le fonds a été affecté par son exposition directe à Credit Suisse (5% à fin février 2023 à comparer à une exposition de 6% pour l'indice Ice Bofa Coco) mais également sur le reste du portefeuille dans la mesure où les spreads se sont écartés fortement pour tous les émetteurs financiers sur l'ensemble de la classe d'actifs (ATI et Tier2) à partir du lundi 20 mars.

Le marché s'est ensuite normalisé : début août le marché avait récupéré le plus gros de la baisse mais le niveau de spread du 1<sup>er</sup> mars n'est totalement recouvert que mi décembre 2023.

Sur le front des titres legacy, la nouvelle la plus importante est la capitulation de trois des principaux « legacy sceptiques » (HSBC, BNP et DNB) qui jusqu'alors avaient affiché publiquement des positions opposées à leur régulateur respectifs concernant le traitement des titres legacy. Ces trois banques soutenaient que ces anciens tier1 étaient toujours éligibles en tier2 et pouvaient être conservés dans le nouveau cadre réglementaire. Toutes trois ont fini par capituler et ont entamé le remboursement de leurs titres legacy (achevé pour DNB). Cela a permis à Groupama Axiom Legacy de réaliser des plus-values conséquentes sur les titres legacy des émetteurs en question mais cela a également fait remonter sensiblement les prix de l'ensemble des titres legacy similaires (dans la perspective qu'in fine tous les émetteurs finiraient par rappeler leurs titres legacy).

Malgré de nombreux remboursements de titres legacy (qui ont permis au fonds de réaliser des plus-values) la structure de portefeuille est restée assez stable au cours de l'exercice grâce aux réinvestissements auxquels nous avons procédé. Le fonds possédait 33,7% en ATI (dont une partie ATI legacy), 37,7% en titres legacy et le reste en Tier2 et dette senior en début d'exercice. En fin d'exercice le fonds est exposé à 36% en ATI (dont 12% ATI legacy non éligibles au capital réglementaire à moyen terme), 31% en titres legacy et le reste en dette senior et tier2.

Au 29/02/2024, le fonds affichait un rendement actuariel moyen de 7,71% et un spread moyen de 429 points de base pour un rating moyen BB+.



## **Performances :**

La performance du fonds sur l'exercice (entre 1<sup>er</sup> mars 2023 et 29 février 2024 inclus) est net de frais :

SECURITY_NAME	PERFORMANCES
GROUPAMA AXIOM LEGACY - G	5,46
GROUPAMA AXIOM LEGACY - I	5,1
GROUPAMA AXIOM LEGACY - J	5,1
GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD	5,1
GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS	2,81
GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU	7,08
GROUPAMA AXIOM LEGACY - L	4,47
GROUPAMA AXIOM LEGACY - N	4,52
GROUPAMA AXIOM LEGACY - O	5,98
GROUPAMA AXIOM LEGACY - P	5,31
GROUPAMA AXIOM LEGACY - R	5,04
GROUPAMA AXIOM LEGACY - T	5,04
GROUPAMA AXIOM LEGACY - U	6,69

Indice de référence : 6,86.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SOCIETE GENERALE 7.875 31/12/2099	16 748 775,38	25 666 368,97
DEUT BA 4.296 05-23	911 284,89	17 137 570,64
ANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH EUAR05+4.999% PERP	7 620 000,00	7 735 540,00
UNICREDIT 8% 31/12/2099	1 525 367,81	13 442 939,02
CS 6.5% 08/08/23	5 689 595,66	8 315 011,51
CRED AGRI ASSU 4.5% PERP	6 403 550,00	6 487 805,74
HSBC BANK 5.844% PERP EMTN	1 189 730,75	11 591 963,67
CA 7.875% PERP	3 555 236,63	8 134 292,30
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.5% PERP	5 506 039,33	5 541 517,01
RAIFFEISENBANK AS 7.125% 19-01-26	6 819 318,00	3 990 680,00

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 205 201 234,06

- o Change à terme : 150 201 234,06
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 55 000 000,00

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	60 000,00
<b>Total</b>	<b>60 000,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	600 000,00
<b>Total</b>	<b>600 000,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	8 822,20
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>8 822,20</b>
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### **INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.



## COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

### REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

#### Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

### MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

### INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

### REMUNERATIONS

#### *Éléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### I – Éléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

##### I.1. Éléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation ).

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

#### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### I.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

- o o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

### I.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

### I.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.



## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

<b>Masse salariale 2023</b>	<b>28 674 291 euros</b>
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	9 135 916 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 607 907 euros

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

### AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 février 2024**

**GROUPAMA AXIOM LEGACY**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GROUPAMA AXIOM LEGACY relatifs à l'exercice clos le 29 février 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/02/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



**GROUPAMA AXIOM LEGACY**

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Événement survenu au cours de l'exercice relatif à la valorisation des titres Crédit Suisse » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels décrivant la méthode de valorisation des titres émis par Crédit Suisse à compter de leur radiation par une ordonnance du 19 mars 2023.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.06.14 18:42:22 +0200



## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 29/02/2024 en EUR**

**ACTIF**

	29/02/2024	28/02/2023
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>360 862 196,72</b>	<b>561 561 333,49</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>8 696 081,87</b>	<b>18 329 912,90</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 696 081,87	18 329 912,90
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>351 733 181,58</b>	<b>535 125 460,99</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	351 733 181,58	535 125 460,99
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>		<b>3 762 955,20</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		3 762 955,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>432 933,27</b>	<b>4 343 004,40</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		3 556 510,35
Autres opérations	432 933,27	786 494,05
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>154 842 250,78</b>	<b>344 431 903,55</b>
Opérations de change à terme de devises	150 201 234,06	336 336 274,36
Autres	4 641 016,72	8 095 629,19
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 313 892,57</b>	<b>47 431 100,51</b>
Liquidités	3 313 892,57	47 431 100,51
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>519 018 340,07</b>	<b>953 424 337,55</b>

## PASSIF

	29/02/2024	28/02/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	371 302 398,64	568 540 463,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	487 226,86	195 486,66
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-23 624 802,08	-27 507 381,35
Résultat de l'exercice (a,b)	19 363 641,10	24 642 444,51
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>367 528 464,52</b>	<b>565 871 013,56</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>357 396,44</b>	<b>3 615 706,64</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	357 396,44	3 615 706,64
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		3 556 511,66
Autres opérations	357 396,44	59 194,98
<b>DETTES</b>	<b>150 937 352,40</b>	<b>342 463 169,60</b>
Opérations de change à terme de devises	150 021 026,81	340 826 669,61
Autres	916 325,59	1 636 499,99
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>195 126,71</b>	<b>41 474 447,75</b>
Concours bancaires courants	195 126,71	41 474 447,75
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>519 018 340,07</b>	<b>953 424 337,55</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/02/2024 en EUR**

	29/02/2024	28/02/2023
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 0323		33 940 407,56
FGBL BUND 10A 0323		13 291 000,00
US TBOND 30 0323		33 357 496,46
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
UK CDS USD SR 5Y D14		12 258 368,69
ITRAXX SUB S40 V1 5Y	20 000 000,00	
SUBFIN CDSI S38 5Y		30 000 000,00
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
LLOY CDS EUR SUB	5 000 000,00	5 000 000,00
LLOY CDS EUR SUB	5 000 000,00	5 000 000,00
PRUDENTIAL PLC 12/31	5 000 000,00	5 000 000,00
AVIV PLC 6.13 11-36_	5 000 000,00	5 000 000,00
AXA 2.875 06-24_2012	10 000 000,00	
AVIV PLC 6.13 11-36_	5 000 000,00	
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/02/2024 en EUR**

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	646 447,68	450 492,08
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 456 722,90	5 577 792,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	25 037 426,76	30 488 270,62
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	8 822,20	3 139,59
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>28 149 419,54</b>	<b>36 519 694,62</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		48 819,83
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	239 988,35	177 331,36
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>239 988,35</b>	<b>226 151,19</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>27 909 431,19</b>	<b>36 293 543,43</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 623 629,28	6 044 449,89
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>24 285 801,91</b>	<b>30 249 093,54</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 922 160,81	-5 606 649,03
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>19 363 641,10</b>	<b>24 642 444,51</b>

## I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Evènements exceptionnels

#### Evènement survenu au cours de l'exercice relatif aux titres Crédit Suisse radiés

Suite à l'opération d'acquisition du Crédit Suisse par UBS, les détenteurs d'obligations ATI Credit Suisse ont été entièrement éliminés par une ordonnance du dimanche 19 mars 2023. L'émetteur de ces obligations a été notifié par la FINMA de l'amortissement complet de la valeur nominale de tous les emprunts ATI. Suite à cette décision, les titres sont annulés (radiés) et ne sont plus négociables via les systèmes de règlement/livraison traditionnels (DVP).

Les lignes du portefeuille concernées sont les suivantes, elles représentent 0,79% au 29 février 2024 :

- XS1076957700 CREDIT SU FIX 31 | 299 (USA) 31 | 299
- XS0989394589 CS 7 1/2 12/11/49 (USA) 31 | 299

Même si les titres sont radiés, la société de gestion, dans l'intérêt des porteurs, a décidé de garder ces "titres" dans l'inventaire comptable pour refléter la valeur de marché du potentiel contentieux ("fees, rights, claims, interests, distributions, and other proceeds")

Des brokers continuent de coter ces titres radiés qui peuvent s'échanger sous forme d'accord bilatéraux (Claim Transfer Agreement, ...). La société de gestion valorise ces titres sur la base d'une moyenne des prix bids observés chez différents brokers, conduisant à une valorisation à 10% de leur valeur nominale, soit une perte de l'ordre de 7% au 29 février 2024.

### Règles d'évaluation des actifs

**Les actions négociées sur un marché réglementé français ou étranger** et en fonctionnement régulier sont évaluées sur la base des derniers cours de bourse officiel. Le cours de bourse retenu est fonction de la place de cotation du titre :

**Places de cotations européennes :** dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

**Places de cotations asiatiques :** dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

**Places de cotations nord et sud-américaines :** dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative.

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

**Les valeurs mobilières autres que des actions négociées sur un marché réglementé français ou étranger** et en fonctionnement régulier sont évaluées sur la base des derniers cours milieu de fourchette du jour.

L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par Axiom Alternative Investments et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Les modalités d'application de ces règles sont arrêtées par Axiom Alternative Investments et précisées dans l'annexe aux comptes annuels ;

**Pour les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation** ainsi que pour les autres éléments du bilan, Axiom Alternative Investments corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. La décision est communiquée au commissaire aux comptes ;

**Les actions de FCP et les parts de FCP** sont évalués soit sur la base de la dernière valeur liquidative connue, soit sur le dernier cours coté connu au jour de l'évaluation pour les OPCVM faisant l'objet d'une cotation.

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support. La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

#### **CDS :**

Dérivés de crédit : les crédits Defaults Swaps sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent Axiom Alternative Investments dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés (DIC).



Catégorie de parts	Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance			
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance
Part G	Actif Net	Taux maximum : 0,70% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part I	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part J	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part JD	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part JS	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part JU	Actif Net	Taux maximum : 1% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part L	Actif Net	Taux maximum : 1,5% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part N	Actif Net	Taux maximum : 1,5% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part O	Actif Net	Taux maximum : 0,10% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part P	Actif Net	Taux maximum : 0,70% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part R	Actif Net	Taux maximum : 1,05% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part T	Actif Net	Taux maximum : 1,05% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part U	Actif Net	Taux maximum : 1,00% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

(2) **Modalité de calcul de la commission de surperformance :**

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport à l'indice EURIBOR 3 MOIS + 3%, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'EURIBOR 3 MOIS + 3% depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé de l'OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que la sous-performance passée soit intégralement effacée. Si au bout d'une période de cinq ans, le fonds est toujours en sous-performance, les périodes de référence suivantes se limiteront aux cinq derniers exercices tant qu'une sous-performance sera constatée.

- Condition particulière de positivité de la performance :

Des commissions de surperformance ne pourront être provisionnées qu'à la condition que la performance de l'OPCVM soit positive.

Mécanisme de « *swing pricing* » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de *swing pricing* selon les modalités préconisées par la charte AFG de façon à protéger l'OPCVM et ses investisseurs de long terme des impacts de fortes entrées ou sorties de capitaux.

Lorsque le montant de souscription ou de rachat net dans l'OPCVM dépassera un seuil préalablement fixé par Groupama Asset Management, la valeur liquidative de l'OPCVM sera augmentée ou diminuée d'un pourcentage destiné à compenser les coûts induits par l'investissement ou le désinvestissement de cette somme et faire en sorte qu'ils ne soient pas à la charge des autres investisseurs de l'OPCVM.

Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative sont propres à l'OPCVM et révisés par un comité « *Swing Price* » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du *swing pricing*.

Dispositif de plafonnement des rachats ou « *Gates* » :

Groupama Asset Management pourra mettre en œuvre le dispositif dit de « *gates* » permettant d'étaler les demandes de rachats des porteurs de l'OPCVM sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

- Description de la méthode employée :

Il est rappelé aux porteurs de l'OPCVM que le seuil de déclenchement des *gates* correspond au rapport entre :

- la différence constatée, à une même date de centralisation, entre le nombre de parts de l'OPCVM dont le rachat est demandé ou le montant total de ces rachats, et le nombre de parts de l'OPCVM dont la souscription est demandée ou le montant total de ces souscriptions ; et
- l'actif net ou le nombre total des parts de l'OPCVM.

Si l'OPCVM dispose de plusieurs catégories de parts, le seuil de déclenchement de la procédure sera le même pour toutes les catégories de parts de l'OPCVM.

Le seuil au-delà duquel les *gates* seront déclenchées se justifie au regard de la périodicité de calcul de la valeur liquidative de l'OPCVM, de son orientation de gestion et de la liquidité des actifs qu'il détient. Ce dernier est fixé à 5% de l'actif net de l'OPCVM et s'applique sur les rachats centralisés pour l'ensemble de l'actif de l'OPCVM. Si l'OPCVM dispose de plusieurs catégories de parts, les rachats sont alors pris en compte sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPCVM.

Lorsque les demandes de rachat excèdent le seuil de déclenchement des *gates*, Groupama Asset Management peut toutefois décider d'honorer les demandes de rachat au-delà du plafonnement prévu, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

La durée maximale d'application des *gates* est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois.

- Modalités d'information des porteurs :

En cas d'activation du dispositif de *gates*, l'ensemble des porteurs de l'OPCVM sera informé par tout moyen. S'agissant des porteurs de l'OPCVM dont les ordres n'auraient pas été exécutés, ces derniers seront informés, de manière particulière, dans les plus brefs délais.

- Traitement des ordres non exécutés :

Les ordres de rachat seront exécutés dans les mêmes proportions pour les porteurs de l'OPCVM ayant demandé un rachat depuis la dernière date de centralisation. S'agissant des ordres non exécutés, ces derniers seront automatiquement reportés sur la valeur liquidative suivante et ne seront pas prioritaires sur les nouveaux ordres de rachat passés pour exécution sur la valeur liquidative suivante. En tout état de cause, les ordres de rachat non exécutés et automatiquement reportés ne pourront faire l'objet d'une révocation de la part des porteurs de l'OPCVM.

- Exemple illustrant le dispositif mis en place partiellement :

A titre d'exemple, si les demandes totales de rachat des parts de l'OPCVM sont de 10% alors que le seuil de déclenchement est fixé à 5% de l'actif net, Groupama Asset Management peut décider d'honorer les demandes de rachats jusqu'à 7,5% de l'actif net (et donc exécuter 75% des demandes de rachats au lieu de 50% si elle appliquait strictement le plafonnement à 5%).

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - T	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD	Distribution	Distribution
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O	Distribution	Distribution
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - U	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/02/2024 en EUR

	29/02/2024	28/02/2023
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>565 871 013,56</b>	<b>808 592 735,39</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	100 160 092,11	181 754 313,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-306 133 135,04	-381 310 968,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 135 446,73	5 969 431,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-43 619 547,11	-57 202 780,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	16 708 637,10	60 679 317,14
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-14 038 611,34	-59 468 143,18
Frais de transactions	-11 484,02	-15 178,00
Différences de change	866 848,92	9 095 194,75
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	20 717 283,30	-36 420 310,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-39 978 304,30	-60 695 587,60
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	60 695 587,60	24 275 277,38
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-4 208 272,59	5 867 799,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	75 536,83	4 283 809,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 283 809,42	1 583 989,87
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 205 609,01	-1 919 491,59
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	24 285 801,91	30 249 093,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>367 528 464,52</b>	<b>565 871 013,56</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	13 265 845,34	3,61
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 322 798,06	1,45
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	67 602 111,07	18,39
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 348 211,63	0,64
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	263 194 215,48	71,61
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>351 733 181,58</b>	<b>95,70</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Crédit	20 000 000,00	5,44
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>5,44</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Crédit	35 000 000,00	9,52
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>35 000 000,00</b>	<b>9,52</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	266 032 882,33	72,38			85 700 299,25	23,32		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 313 892,57	0,90
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							195 126,71	0,05
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					13 221 917,56	3,60	34 417 652,69	9,36	304 093 611,33	82,74
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 313 892,57	0,90								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	195 126,71	0,05								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées					8 696 081,87	2,37		
Obligations et valeurs assimilées	7 420 057,86	2,02	66 187 706,82	18,01	44 735 802,14	12,17		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	11 150 111,63	3,03	8 601 298,83	2,34	1 571 003,52	0,43		
Comptes financiers			259 946,62	0,07			0,01	
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	7 930 855,76	2,16	67 846 416,85	18,46	54 663 939,21	14,87		
Comptes financiers	185,83				194 940,15	0,05	0,73	
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/02/2024
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	19 320 707,98
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	130 880 526,08
	Ventes à règlement différé	3 935 577,84
	Souscriptions à recevoir	3 488,86
	Coupons et dividendes en espèces	443 205,85
	Collatéraux	258 744,17
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>154 842 250,78</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	130 441 211,82
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	19 579 814,99
	Rachats à payer	13 133,69
	Frais de gestion fixe	243 191,90
	Collatéraux	660 000,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>150 937 352,40</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>3 904 898,38</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - T</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	65,000	68 348,20
Parts rachetées durant l'exercice	-2 738,132	-2 553 903,03
Solde net des souscriptions/rachats	-2 673,132	-2 485 554,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 598,426	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1 502,000	-1 286 673,28
Solde net des souscriptions/rachats	-1 502,000	-1 286 673,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 177,821	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	66 565,716	63 004 673,69
Parts rachetées durant l'exercice	-145 507,802	-140 873 379,23
Solde net des souscriptions/rachats	-78 942,086	-77 868 705,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	63 775,922	



	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	14 563,191	14 498 719,65
Parts rachetées durant l'exercice	-18 868,811	-17 968 891,84
Solde net des souscriptions/rachats	-4 305,620	-3 470 172,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 519,327	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	6 373,000	5 020 989,21
Parts rachetées durant l'exercice	-5 200,000	-4 100 252,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 173,000	920 737,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 698,122	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 809,520	1 731 117,01
Parts rachetées durant l'exercice	-2 652,000	-2 566 381,80
Solde net des souscriptions/rachats	-842,480	-835 264,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 195,245	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	648,600	629 689,93
Parts rachetées durant l'exercice	-1 207,000	-1 179 972,65
Solde net des souscriptions/rachats	-558,400	-550 282,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 462,908	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1 871,486	-1 769 626,19
Solde net des souscriptions/rachats	-1 871,486	-1 769 626,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	544,659	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	3 106,620	3 018 490,63
Parts rachetées durant l'exercice	-45 729,545	-42 194 650,31
Solde net des souscriptions/rachats	-42 622,925	-39 176 159,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 186,390	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	450,972	379 538,28
Parts rachetées durant l'exercice	-2 490,641	-2 108 750,46
Solde net des souscriptions/rachats	-2 039,669	-1 729 212,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	589,492	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	10 644,930	10 560 553,69
Parts rachetées durant l'exercice	-81 497,949	-80 533 351,46
Solde net des souscriptions/rachats	-70 853,019	-69 972 797,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	151 080,355	

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 335,961	1 247 971,82
Parts rachetées durant l'exercice	-9 751,281	-8 952 835,19
Solde net des souscriptions/rachats	-8 415,320	-7 704 863,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 575,339	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - U</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-40,000	-44 467,60
Solde net des souscriptions/rachats	-40,000	-44 467,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	38,409	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - T</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - U</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 2I - T</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	  46 661,20 0,96     
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	  99 844,73 0,56     
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	  940 889,81 0,91     
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	  256 815,34 0,91     

	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	        108 397,11 0,91
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	        95 959,90 0,91
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	        60 514,47 0,91
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	        18 751,03 1,51

	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 525 299,47 1,46
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 903,68 0,06
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 1 291 099,17 0,70
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 178 034,93 0,96

	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY -- U</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	458,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/02/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/02/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/02/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	487 226,86	195 486,66
Résultat	19 363 641,10	24 642 444,51
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>19 850 867,96</b>	<b>24 837 931,17</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - T</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	251 312,27	313 988,83
<b>Total</b>	<b>251 312,27</b>	<b>313 988,83</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	542 985,16	571 046,49
Report à nouveau de l'exercice	954 319,52	523 488,08
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>1 497 304,68</b>	<b>1 094 534,57</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	20 177,821	21 679,821
Distribution unitaire	26,91	26,34
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>4 421,56</b>	<b>733,59</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 548 023,06	6 286 354,06
<b>Total</b>	<b>3 548 023,06</b>	<b>6 286 354,06</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 697 612,29	1 533 718,84
<b>Total</b>	<b>1 697 612,29</b>	<b>1 533 718,84</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	701 863,03	537 429,51
Report à nouveau de l'exercice	72,20	0,67
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>701 935,23</b>	<b>537 430,18</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	15 698,122	14 525,122
Distribution unitaire	44,71	37,00
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>3 240,12</b>	<b>471,69</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	550 948,58	464 595,64
<b>Total</b>	<b>550 948,58</b>	<b>464 595,64</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	354 660,30	309 275,34
<b>Total</b>	<b>354 660,30</b>	<b>309 275,34</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	26 277,93	89 639,93
<b>Total</b>	<b>26 277,93</b>	<b>89 639,93</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 462 422,41	2 683 140,52
<b>Total</b>	<b>1 462 422,41</b>	<b>2 683 140,52</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	32 245,21	123 544,28
Report à nouveau de l'exercice	4,24	25,89
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>32 249,45</b>	<b>123 570,17</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	589,492	2 629,161
Distribution unitaire	54,70	46,99
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>129,72</b>	<b>91,09</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	8 800 946,38	10 317 263,03
<b>Total</b>	<b>8 800 946,38</b>	<b>10 317 263,03</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	924 614,17	1 080 323,24
<b>Total</b>	<b>924 614,17</b>	<b>1 080 323,24</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - U</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 561,21	4 096,82
<b>Total</b>	<b>2 561,21</b>	<b>4 096,82</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-23 624 802,08	-27 507 381,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-23 624 802,08</b>	<b>-27 507 381,35</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - T</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-318 564,40	-370 324,33
<b>Total</b>	<b>-318 564,40</b>	<b>-370 324,33</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 204 996,20	-978 020,24
<b>Total</b>	<b>-1 204 996,20</b>	<b>-978 020,24</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 457 329,16	-7 328 140,35
<b>Total</b>	<b>-4 457 329,16</b>	<b>-7 328 140,35</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 132 684,58	-1 787 887,56
<b>Total</b>	<b>-2 132 684,58</b>	<b>-1 787 887,56</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-892 853,78	-633 042,64
<b>Total</b>	<b>-892 853,78</b>	<b>-633 042,64</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-357 195,75	89 384,52
<b>Total</b>	<b>-357 195,75</b>	<b>89 384,52</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-306 678,54	154 020,51
<b>Total</b>	<b>-306 678,54</b>	<b>154 020,51</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-36 972,27	-121 381,71
<b>Total</b>	<b>-36 972,27</b>	<b>-121 381,71</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 035 446,80	-3 633 254,64
<b>Total</b>	<b>-2 035 446,80</b>	<b>-3 633 254,64</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-35 749,07	-122 046,75
<b>Total</b>	<b>-35 749,07</b>	<b>-122 046,75</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-10 673 973,21	-11 492 675,58
<b>Total</b>	<b>-10 673 973,21</b>	<b>-11 492 675,58</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 172 045,27	-1 274 151,60
<b>Total</b>	<b>-1 172 045,27</b>	<b>-1 274 151,60</b>

	29/02/2024	28/02/2023
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - U</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-313,05	-9 860,98
<b>Total</b>	<b>-313,05</b>	<b>-9 860,98</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>460 525 535,08</b>	<b>480 970 880,12</b>	<b>808 592 735,39</b>	<b>565 871 013,56</b>	<b>367 528 464,52</b>
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - T en EUR</b>					
Actif net	31 427,78	3 836 327,23	8 175 234,17	7 320 633,85	4 862 976,66
Nombre de titres	30,000	3 595,000	7 703,000	7 271,558	4 598,426
Valeur liquidative unitaire	1 047,59	1 067,12	1 061,30	1 006,74	1 057,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37,52	6,62	-32,51	-50,92	-69,27
Capitalisation unitaire sur résultat	31,37	30,97	36,33	43,18	54,65
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G en EUR</b>					
Actif net	32 704 536,06	31 406 478,16	30 330 649,94	19 041 762,91	18 102 388,18
Nombre de titres	31 899,821	31 841,821	31 841,821	21 679,821	20 177,821
Valeur liquidative unitaire	1 025,22	986,32	952,54	878,31	897,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-36,95	4,68	-29,34	-45,11	-59,71
Distribution unitaire sur résultat	58,88	33,89	28,58	26,34	26,91
Crédit d'impôt unitaire	0,007		0,013	0,033	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat			9,01	24,14	47,29
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I en EUR</b>					
Actif net	112 062 830,79	87 037 924,01	211 039 631,25	144 926 111,06	68 063 586,50
Nombre de titres	106 290,735	80 932,644	197 241,432	142 718,008	63 775,922
Valeur liquidative unitaire	1 054,30	1 075,43	1 069,95	1 015,47	1 067,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37,91	6,69	-32,77	-51,34	-69,89
Capitalisation unitaire sur résultat	27,10	32,63	37,00	44,04	55,63



	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J en EUR</b>					
Actif net	71 361 125,23	54 478 716,07	69 364 872,83	35 358 382,57	32 566 149,96
Nombre de titres	67 721,237	50 684,047	64 839,400	34 824,947	30 519,327
Valeur liquidative unitaire	1 053,74	1 074,86	1 069,79	1 015,31	1 067,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37,89	6,68	-32,75	-51,33	-69,87
Capitalisation unitaire sur résultat	26,93	32,61	37,41	44,04	55,62
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD en EUR</b>					
Actif net	4 589 222,74	8 441 768,97	9 147 497,63	12 243 632,31	13 265 431,38
Nombre de titres	4 728,100	8 799,100	9 908,122	14 525,122	15 698,122
Valeur liquidative unitaire	970,62	959,39	923,23	842,92	845,03
Distribution unitaire sur +/- values nettes		5,27			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-35,09		-28,49	-43,58	-56,87
Distribution unitaire sur résultat	26,93	27,59	33,02	37,00	44,71
Crédit d'impôt unitaire	0,05		0,01	0,032	(*)
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS en CHF</b>					
Actif net en CHF	6 822 291,78	16 558 648,36	23 841 318,35	10 607 945,39	10 073 320,31
Nombre de titres	6 732,831	16 129,838	23 383,143	11 037,725	10 195,245
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 013,28	1 026,58	1 019,59	961,06	988,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	6,59	8,18	1,21	8,09	-35,03
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	27,86	25,76	33,33	42,09	54,03

	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU en USD</b>					
Actif net en USD	8 669 299,13	8 749 900,82	8 390 090,91	7 543 703,58	7 435 291,47
Nombre de titres	8 128,433	7 942,914	7 593,308	7 021,308	6 462,908
Valeur liquidative unitaire en USD	1 066,54	1 101,59	1 104,93	1 074,40	1 150,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	11,45	-57,82	54,99	21,93	-47,45
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	24,36	27,93	33,27	44,04	54,87
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L en EUR</b>					
Actif net	1 725 307,17	3 550 009,42	3 807 769,48	2 388 432,12	562 470,06
Nombre de titres	1 652,271	3 352,880	3 633,918	2 416,145	544,659
Valeur liquidative unitaire	1 044,20	1 058,79	1 047,84	988,53	1 032,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37,52	6,53	-32,18	-50,23	-67,88
Capitalisation unitaire sur résultat	26,08	26,20	30,63	37,10	48,24
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N en EUR</b>					
Actif net	61 046 366,70	77 495 243,65	96 728 865,68	71 491 882,11	30 980 531,17
Nombre de titres	58 848,944	73 676,155	92 935,495	72 809,315	30 186,390
Valeur liquidative unitaire	1 037,34	1 051,83	1 040,81	981,90	1 026,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37,44	6,48	-31,97	-49,90	-67,42
Capitalisation unitaire sur résultat	21,25	26,03	30,29	36,85	48,44

	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O en EUR</b>					
Actif net	6 251 915,20	14 521 876,56	15 641 336,39	2 364 490,84	531 105,31
Nombre de titres	6 238,961	14 156,164	15 865,513	2 629,161	589,492
Valeur liquidative unitaire	1 002,07	1 025,83	985,87	899,33	900,95
Distribution unitaire sur +/- values nettes		6,35			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,09		-30,36	-46,42	-60,64
Distribution unitaire sur résultat	3,93	38,50	43,61	46,99	54,70
Crédit d'impôt unitaire	0,004		0,01	0,044	(*)
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P en EUR</b>					
Actif net	133 063 360,99	157 395 777,76	304 481 892,70	227 668 461,91	163 210 033,06
Nombre de titres	125 569,836	145 495,435	282 260,392	221 933,374	151 080,355
Valeur liquidative unitaire	1 059,67	1 081,79	1 078,72	1 025,84	1 080,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-38,05	6,74	-32,99	-51,78	-70,65
Capitalisation unitaire sur résultat	29,99	33,43	40,39	46,48	58,25
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R en EUR</b>					
Actif net	23 141 327,92	20 201 308,22	29 020 063,74	25 187 748,32	17 891 621,60
Nombre de titres	22 972,145	19 669,355	28 405,934	25 990,659	17 575,339
Valeur liquidative unitaire	1 007,36	1 027,04	1 021,61	969,10	1 017,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-36,17	6,38	-31,28	-49,02	-66,68
Capitalisation unitaire sur résultat	27,82	30,68	35,15	41,56	52,60

	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024
<b>Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - U en GBP</b>					
Actif net en GBP	205 838,72	284 504,97	207 859,12	82 002,34	42 855,90
Nombre de titres	195,026	263,426	191,919	78,409	38,409
Valeur liquidative unitaire en GBP	1 055,44	1 080,01	1 083,05	1 045,82	1 115,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	762,43	-30,87	49,55	-125,76	-8,15
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	33,81	36,48	44,79	52,24	66,68

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ROYAUME-UNI</b>				
NATL WESTMINSTER BANK 9.0% 31-12-99	GBP	4 541 500	6 994 069,26	1,90
Santander UK 10.375% 31-12-99	GBP	1 016 455	1 702 012,61	0,47
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>8 696 081,87</b>	<b>2,37</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>8 696 081,87</b>	<b>2,37</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>8 696 081,87</b>	<b>2,37</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUT P CMS10R+0.025% 31-12-99	EUR	6 020 000	5 030 574,20	1,37
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUSA5+3.617% 31-01-28	EUR	7 700 000	6 678 594,37	1,82
OLDENBURGISCHE LANDESBANK AG 6.0% PERP	EUR	9 400 000	7 907 653,69	2,14
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>19 616 822,26</b>	<b>5,33</b>
<b>AUTRICHE</b>				
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	3 600 000	3 693 563,41	1,00
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	5 000 000	5 496 499,18	1,50
KOMMUNALKREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	8 400 000	7 032 000,00	1,91
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	6 400 000	6 528 269,11	1,78
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>22 750 331,70</b>	<b>6,19</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	2 750 000	2 484 131,21	0,67
ETHIAS SA E3R+2.2 PERP	EUR	1 200 000	1 097 217,00	0,30
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 581 348,21</b>	<b>0,97</b>
<b>BERMUDES</b>				
ATHORA 6.625% 16-06-28	EUR	1 800 000	1 984 499,75	0,54
LANCASHIRE 5.625% 18-09-41	USD	4 500 000	3 770 254,82	1,03
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>5 754 754,57</b>	<b>1,57</b>
<b>CROATIE</b>				
RAIFFEISENBANK AUSTRIA DD 7.875% 05-06-27	EUR	3 500 000	3 912 561,64	1,07
<b>TOTAL CROATIE</b>			<b>3 912 561,64</b>	<b>1,07</b>
<b>DANEMARK</b>				
DANSKE BANK AS 6.125% HYB FIX/VAR PERP	USD	3 671 000	3 484 953,81	0,95
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>3 484 953,81</b>	<b>0,95</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 8.375% 23-09-33	EUR	3 000 000	3 399 085,49	0,93
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA E3R+1.3% PERP	EUR	3 400 000	3 248 485,23	0,88
BANCO SANTANDER SA 1.0% PERP	EUR	6 825 100	6 586 540,78	1,79
BANKINTER 7.375% 31-12-99	EUR	1 600 000	1 633 860,00	0,44
BBVA 6.0% PERP	EUR	3 000 000	3 004 160,77	0,82
UNICAJA BAN 4.875% PERP	EUR	3 000 000	2 583 498,75	0,71
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>20 455 631,02</b>	<b>5,57</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ESTONIE</b>				
AKTSIASELTS LUMINOR BANK 7.25% 16-01-26	EUR	4 770 000	4 912 495,15	1,34
<b>TOTAL ESTONIE</b>			<b>4 912 495,15</b>	<b>1,34</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP INC E3R+1.73% 15-03-67	EUR	2 600 000	2 440 624,33	0,67
DEUT POST CMS10R+0.125% PERP	EUR	6 290 000	5 353 495,00	1,45
EVEREST REINSURANCE HOLDINGS INC L3RUSD+2.385% 15-05-37	USD	994 000	820 461,55	0,22
HSB GROUP INC L3RUSD+0.91% 15-07-27	USD	2 000 000	1 744 029,67	0,48
PARTNERRE FINANCE II L3RUSD+2.325% 01-12-66	USD	3 513 000	2 887 307,33	0,79
STATE STREET L3RUSD+1.0% 15-06-37	USD	1 282 000	1 014 609,81	0,28
USB REALTY TSFR3M+1.40861% PERP	USD	3 225 800	2 262 874,80	0,61
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>16 523 402,49</b>	<b>4,50</b>
<b>FRANCE</b>				
AXA SA EUAR10+0.05% PERP EMTN	EUR	1 275 000	1 144 955,84	0,31
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EUAR10+0.1% PERP	EUR	750 000	682 698,44	0,19
BNP PAR.TPA 84 1-2	EUR	96 206	13 265 845,34	3,61
BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	EUR	1 500 000	1 451 558,32	0,40
BPCE 2.125% 13-10-46	EUR	2 200 000	1 788 847,71	0,48
CCF HOLDING 8.0% PERP	EUR	1 400 000	1 359 445,54	0,36
CIC EIR 29/12/2049	EUR	395 000	335 989,53	0,10
CIC TME 87 TSDI	EUR	674 065	557 753,61	0,16
CNP ASSUR.PERP.TV05-TR.B TSDI	EUR	1 345 000	1 275 424,27	0,35
CNP TSDI TV05-PERP	EUR	6 726 000	6 558 374,46	1,78
FIN.CREDIT MUTUEL TV 04-PERP.	EUR	1 451 000	1 297 685,51	0,36
NATEXIS BANQUES POPULAIRES TPA NOV85	EUR	3 002	2 108 905,00	0,57
PROMONTORIA MMB SASU 5.25% 15-10-41	EUR	14 800 000	14 098 042,07	3,83
SG 5.625% 24-11-45	USD	950 000	782 223,58	0,21
SOCIETE GENERALE 8.0% PERP	USD	7 000 000	6 712 434,61	1,82
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	2 000 000	2 205 645,85	0,60
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>55 625 829,68</b>	<b>15,13</b>
<b>HONGRIE</b>				
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 107 229,62	0,57
OTP BANK 8.75% 15-05-33 EMTN	USD	2 000 000	1 963 319,42	0,54
OTP BANK PLC E3R+3.0% PERP	EUR	1 934 000	1 822 754,82	0,49
<b>TOTAL HONGRIE</b>			<b>5 893 303,86</b>	<b>1,60</b>
<b>ILES CAIMANS</b>				
XL CAPITAL 5.5% 31-03-45	USD	1 150 000	1 023 982,76	0,28
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>1 023 982,76</b>	<b>0,28</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB 12.5% 25-06-35 EMTN	GBP	2 609 000	1 809 038,82	0,49
ALLIED IRISH BANKS PLC E3R+0.75% 24-10-35	EUR	2 900 000	1 725 500,00	0,47
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>3 534 538,82</b>	<b>0,96</b>
<b>ITALIE</b>				
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	5 100 000	5 307 095,67	1,44

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTESA SANPA 7.7% PERP CV	USD	3 000 000	2 838 666,85	0,77
INTESA SANPAOLO 6.25% PERP	EUR	5 869 000	5 999 794,53	1,64
SACE SPA 3.875% PERP	EUR	644 000	618 610,37	0,17
UNICREDIT 8% 31/12/2099	USD	9 650 000	9 108 999,16	2,48
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>23 873 166,58</b>	<b>6,50</b>
<b>JERSEY</b>				
HSBC CAPITAL FUNDING 10.176% PERP	USD	3 532 000	4 177 824,69	1,14
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>4 177 824,69</b>	<b>1,14</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AGEASFINLUX SA E3M 12/99 CV	EUR	2 750 000	2 348 211,63	0,64
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 5.25% PERP	EUR	2 000 000	1 803 713,33	0,48
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 6.0% 01-05-33	EUR	3 900 000	3 896 467,78	1,06
HLD EUROPE SCA 3.85% 16-07-27	EUR	2 200 000	2 078 584,44	0,57
HLD EUROPE SCA 3.85% 23-09-26	EUR	2 000 000	1 949 863,89	0,53
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>12 076 841,07</b>	<b>3,28</b>
<b>MALTE</b>				
BANK OF VALLETTA 10.0% 06-12-27	EUR	1 000 000	1 122 906,94	0,31
<b>TOTAL MALTE</b>			<b>1 122 906,94</b>	<b>0,31</b>
<b>NORVEGE</b>				
DNB NO L6RUSD+0.125% 31-12-99	USD	4 700 000	4 346 026,69	1,18
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>4 346 026,69</b>	<b>1,18</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ACHMEA BV 4.625% PERP	EUR	3 400 000	3 102 754,81	0,84
AEGON 0.496% PERP	EUR	9 945 000	3 332 171,37	0,90
AEGON 0 07/29/49	USD	2 356 800	1 774 906,75	0,48
AEGON 4 04/25/44	EUR	3 739 000	3 863 702,90	1,06
AEGON 5.625% 29-12-49	EUR	1 600 000	1 565 359,12	0,42
DE VOLKSBANK NV 7.0% PERP	EUR	4 100 000	4 055 291,74	1,10
LEASEPLAN CORPORATION NV 7.375% PERP	EUR	12 468 000	12 734 697,37	3,47
NIBC BANK NV 6.0% PERP	EUR	3 000 000	2 942 609,26	0,80
NIBC BANK NV ZCP 10-02-43 EMTN	EUR	930 000	2 901 600,00	0,79
SRLEV NV AUTRE R+5.625% PERP	CHF	5 090 000	5 408 692,55	1,48
VAN LANSCHOT KEMPEN NV 2.0% 22-03-32	EUR	3 000 000	2 502 049,18	0,68
VAN LANSCHOT KEMPEN NV 8.875% PERP	EUR	3 500 000	3 629 739,65	0,99
VAN LANSCHOT KEMPEN WEALTH MANAGEMENT NV 6.75% PERP	EUR	3 000 000	3 086 062,50	0,84
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>50 899 637,20</b>	<b>13,85</b>
<b>POLOGNE</b>				
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	4 000 000	4 435 551,48	1,21
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>4 435 551,48</b>	<b>1,21</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	1 000 000	982 102,57	0,26
FIDELIDADE COMPANHIADE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	6 800 000	6 568 724,38	1,79
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>7 550 826,95</b>	<b>2,05</b>
<b>REPUBLIQUE TCHEQUE</b>				
RAIFFEISENBANK AS 7.125% 19-01-26	EUR	6 200 000	6 359 558,52	1,73
<b>TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE</b>			<b>6 359 558,52</b>	<b>1,73</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS BK E3R+0.71% PERP	EUR	2 600 000	2 469 636,00	0,68
BK SCOTLAND 13.625% PERP	GBP	800 000	1 792 301,82	0,48
COVENTRY BLDG 6.875% PERP	GBP	5 800 000	6 915 971,32	1,88
DRES DR FIN 8.151% 30/06/31*USD	USD	3 675 000	3 801 520,89	1,03
ESURE GROUP 6.0% PERP	GBP	3 900 000	3 217 416,72	0,87
HSBC BANK 5.844% PERP EMTN	GBP	5 110 000	6 332 058,45	1,73
INVESTEC 1.875% 16-07-28 EMTN	GBP	3 500 000	3 542 360,09	0,97
LEED BUIL SOCI C 13.375% PERP	GBP	134 000	296 370,36	0,09
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	3 000 000	3 580 148,87	0,97
MACQUARIE BAK LTD LONDON BRANC 6.125% PERP	USD	3 000 000	2 725 365,01	0,74
MAREX GROUP 8.375% 02-02-28	EUR	2 400 000	2 587 712,59	0,70
NOTT BUIL SOCI LT 7.875% PERP	GBP	740 000	914 002,31	0,25
OSB GROUP 6.0% PERP	GBP	1 600 000	1 501 458,76	0,41
OSB GROUP 9.5% 07-09-28 EMTN	GBP	3 300 000	4 223 622,10	1,15
PRUFIN 5.7 12/19/63	GBP	4 998 000	5 611 606,17	1,52
RL FINANCE BONDS NO 6 10.125% PERP	GBP	3 850 000	4 999 446,35	1,36
STANDARD CHARTERED PLC L3RUSD+1.51% PERP	USD	2 300 000	2 062 975,99	0,56
STANLN 7.014 07/29/49	USD	6 300 000	5 983 060,39	1,63
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>62 557 034,19</b>	<b>17,02</b>
<b>SUISSE</b>				
CREDIT SUISSE GRP AG 6.25% 31/12/2099 DEFAULT	USD	20 049 000	1 852 700,64	0,51
CS 7 1/2 12/11/49 DEFAULT	USD	11 354 000	1 049 207,60	0,28
JULIUS BAER GRUPPE AG 6.625% PERP	EUR	2 500 000	2 350 577,75	0,63
UBS GROUP AG 3.0% PERP	CHF	2 000 000	2 011 365,31	0,55
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>7 263 851,30</b>	<b>1,97</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>351 733 181,58</b>	<b>95,70</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>351 733 181,58</b>	<b>95,70</b>
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Credit Default Swap</b>				
AVIV PLC 6.13 11-36_	EUR	5 000 000	56 468,11	0,02
AVIV PLC 6.13 11-36_	EUR	5 000 000	56 468,11	0,01
AXA 2.875 06-24_2012	EUR	10 000 000	227 200,22	0,07
ITRAXX SUB S40 VI 5Y	EUR	-20 000 000	-357 396,44	-0,10
LLOY CDS EUR SUB	EUR	5 000 000	20 509,11	
LLOY CDS EUR SUB	EUR	5 000 000	20 509,11	0,01
PRUDENTIAL PLC 12/31	EUR	5 000 000	51 778,61	0,01
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>			<b>75 536,83</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>75 536,83</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>75 536,83</b>	<b>0,02</b>
<b>Créances</b>			<b>154 842 250,78</b>	<b>42,13</b>
<b>Dettes</b>			<b>-150 937 352,40</b>	<b>-41,07</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>3 118 765,86</b>	<b>0,85</b>
<b>Actif net</b>			<b>367 528 464,52</b>	<b>100,00</b>



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - t JD	EUR	15 698,122	845,03
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G	EUR	20 177,821	897,14
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O	EUR	589,492	900,95
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - T	EUR	4 598,426	1 057,53
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - L	EUR	544,659	1 032,70
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - R	EUR	17 575,339	1 017,99
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - I	EUR	63 775,922	1 067,23
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - J	EUR	30 519,327	1 067,06
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - N	EUR	30 186,390	1 026,30
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - P	EUR	151 080,355	1 080,28
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - U	GBP	38,409	1 115,77
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU	USD	6 462,908	1 150,45
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS	CHF	10 195,245	988,04

## COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	448 956,513	EUR	22,25	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	94 028,65	EUR	4,66	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>542 985,163</b>	<b>EUR</b>	<b>26,91</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	521 491,61	EUR	33,22	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	69 228,72	EUR	4,41	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	111 142,70	EUR	7,08	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>701 863,03</b>	<b>EUR</b>	<b>44,71</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA AXIOM LEGACY - O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	20 862,12	EUR	35,39	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 764,72	EUR	4,69	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8 618,37	EUR	14,62	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>32 245,21</b>	<b>EUR</b>	<b>54,70</b>	<b>EUR</b>

## 6. ANNEXE(S)

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

#### Part G (C/D - EUR ) Code ISIN : FR0013259140

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif

net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : Pour un investissement de :	4 ans 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après		
			1 an	4 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		5557 €	6053 €
	Rendement annuel moyen		-44,4 %	-11,8 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		8305 €	8663 €
	Rendement annuel moyen		-16,9 %	-3,5 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9415 €	9503 €
	Rendement annuel moyen		-5,8 %	-1,3 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		11003 €	10548 €
	Rendement annuel moyen		10,0 %	1,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	603 €	918 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,1 %	2,4 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,3% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,55 % de la valeur de votre investissement par an.	55 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	11 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site [www.groupama-am.com/fr](http://www.groupama-am.com/fr).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site [www.groupama-am.com/fr](http://www.groupama-am.com/fr).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part I (C - EUR ) Code ISIN : FR0013259132**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels, pour lesquels le groupe Groupama et ses distributeurs externes sont commercialisateurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5556 €	6052 €
	Rendement annuel moyen	-44,4 %	-11,8 %
Défavorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8280 €	8633 €
	Rendement annuel moyen	-17,2 %	-3,6 %
Intermédiaire*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9383 €	9377 €
	Rendement annuel moyen	-6,2 %	-1,6 %
Favorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10970 €	10423 €
	Rendement annuel moyen	9,7 %	1,0 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	633 €	1 037 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	8 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement – Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013259132/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013259132/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part ID (D – EUR ) Code ISIN : FR001400EFB8

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra

investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Distribution et/ou Report.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels, pour lesquels le groupe Groupama et ses distributeurs externes sont commercialisateurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : Pour un investissement de :	4 ans 10 000 €	
Scénarios			Si vous sortez après	
			1 an	4 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		5556 €	6052 €
	Rendement annuel moyen		-44,4 %	-11,8 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		8280 €	8633 €
	Rendement annuel moyen		-17,2 %	-3,6 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9383 €	9377 €
	Rendement annuel moyen		-6,2 %	-1,6 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		10970 €	10423 €
	Rendement annuel moyen		9,7 %	1,0 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	633 €	1 037 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	8 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400EFB8/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400EFB8/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part J (C - EUR ) Code ISIN : FR0013259165**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels pour lesquels Axiom Alternative Investments est commercialisateur.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5556 €	6052 €
	Rendement annuel moyen	-44,4 %	-11,8 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8280 €	8633 €
	Rendement annuel moyen	-17,2 %	-3,6 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9383 €	9377 €
	Rendement annuel moyen	-6,2 %	-1,6 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10970 €	10423 €
	Rendement annuel moyen	9,7 %	1,0 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	633 €	1 037 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	8 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part JD (D - EUR ) Code ISIN : FR0013302833**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Distribution et/ou Report.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5556 €	6052 €
	Rendement annuel moyen	-44,4 %	-11,8 %
Défavorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8278 €	8631 €
	Rendement annuel moyen	-17,2 %	-3,6 %
Intermédiaire*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9382 €	9374 €
	Rendement annuel moyen	-6,2 %	-1,6 %
Favorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10968 €	10417 €
	Rendement annuel moyen	9,7 %	1,0 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	634 €	1 040 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	9 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part JS (C - CHF ) Code ISIN : FR0013303492**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux souscripteurs pour lesquels Axiom Alternative Investments est commercialisateur.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		4 ans	
Pour un investissement de :		10 000 SF	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5560 SF	6050 SF
	Rendement annuel moyen	-44,4 %	-11,8 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8263 SF	8215 SF
	Rendement annuel moyen	-17,4 %	-4,8 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9353 SF	8952 SF
	Rendement annuel moyen	-6,5 %	-2,7 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10898 SF	10011 SF
	Rendement annuel moyen	9,0 %	

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 SF investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	633 SF	1 012 SF
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,6 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,1% avant déduction des coûts et de -2,7% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 SF
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 SF
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 SF
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	43 SF
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	7 SF

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part JU (C - USD ) Code ISIN : FR0013303484**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels pour lesquels Axiom Alternative Investments est commercialisateur.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 \$	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>	4735 \$	5164 \$
	Rendement annuel moyen	-52,6 %	-15,2 %
<b>Défavorable*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>	8430 \$	8584 \$
	Rendement annuel moyen	-15,7 %	-3,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>	9361 \$	9796 \$
	Rendement annuel moyen	-6,4 %	-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>	11065 \$	11908 \$
	Rendement annuel moyen	10,6 %	4,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2014 et 2018. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2016 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 \$ investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	635 \$	1 066 \$
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,2% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 \$
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 \$
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 \$
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	43 \$
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	9 \$

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.



## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part L (C - EUR ) Code ISIN : FR0013259173**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux souscripteurs pour lesquels Axiom Alternative Investments est commercialisateur.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5554 €	6051 €
	Rendement annuel moyen	-44,5 %	-11,8 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8234 €	8492 €
	Rendement annuel moyen	-17,7 %	-4,0 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9327 €	9162 €
	Rendement annuel moyen	-6,7 %	-2,2 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10910 €	10199 €
	Rendement annuel moyen	9,1 %	0,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	686 €	1 241 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	7,0 %	3,2 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,0% avant déduction des coûts et de -2,2% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50 % de la valeur de votre investissement par an.	150 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	4 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.



## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part N (C - EUR ) Code ISIN : FR0013259181**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5554 €	6051 €
	Rendement annuel moyen	-44,5 %	-11,8 %
Défavorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8235 €	8497 €
	Rendement annuel moyen	-17,6 %	-4,0 %
Intermédiaire*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9327 €	9167 €
	Rendement annuel moyen	-6,7 %	-2,2 %
Favorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10912 €	10204 €
	Rendement annuel moyen	9,1 %	0,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	686 €	1 239 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	7,0 %	3,2 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,0% avant déduction des coûts et de -2,2% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50 % de la valeur de votre investissement par an.	150 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	4 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013259181/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013259181/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.



## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part O (D - EUR ) Code ISIN : FR0013259199**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Distribution et/ou Report.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale ainsi qu'aux OPC ou mandats gérés par Axiom Alternative Investments.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : Pour un investissement de :	4 ans 10 000 €	Si vous sortez après	
				1 an	4 ans
<b>Scénarios</b>					
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.				
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		5558 €		6054 €
	Rendement annuel moyen		-44,4 %		-11,8 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		8353 €		8722 €
	Rendement annuel moyen		-16,5 %		-3,4 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9467 €		9717 €
	Rendement annuel moyen		-5,3 %		-0,7 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		11066 €		10793 €
	Rendement annuel moyen		10,7 %		1,9 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	553 €	720 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	5,6 %	1,9 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -0,7% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,06 % de la valeur de votre investissement par an.	6 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	8 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part P (C - EUR ) Code ISIN : FR0013251881**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5556 €	6052 €
	Rendement annuel moyen	-44,4 %	-11,8 %
Défavorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8294 €	8650 €
	Rendement annuel moyen	-17,1 %	-3,6 %
Intermédiaire*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9401 €	9448 €
	Rendement annuel moyen	-6,0 %	-1,4 %
Favorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10988 €	10493 €
	Rendement annuel moyen	9,9 %	1,2 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2013 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	616 €	970 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,2 %	2,5 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,4% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,70 % de la valeur de votre investissement par an.	70 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,10 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	10 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013251881/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013251881/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part R (C - EUR ) Code ISIN : FR0013302858**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires en relation avec Groupama Asset Management fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5556 €	6052 €
	Rendement annuel moyen	-44,4 %	-11,8 %
Défavorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8283 €	8636 €
	Rendement annuel moyen	-17,2 %	-3,6 %
Intermédiaire*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9382 €	9380 €
	Rendement annuel moyen	-6,2 %	-1,6 %
Favorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10974 €	10438 €
	Rendement annuel moyen	9,7 %	1,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	634 €	1 040 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,95 % de la valeur de votre investissement par an.	95 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	4 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013302858/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013302858/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part T (C - EUR ) Code ISIN : FR0013302874**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est dédiée aux distributeurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5556 €	6052 €
	Rendement annuel moyen	-44,4 %	-11,8 %
Défavorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8287 €	8642 €
	Rendement annuel moyen	-17,1 %	-3,6 %
Intermédiaire*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9384 €	9395 €
	Rendement annuel moyen	-6,2 %	-1,6 %
Favorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10979 €	10459 €
	Rendement annuel moyen	9,8 %	1,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	632 €	1 032 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,6 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,95 % de la valeur de votre investissement par an.	95 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	42 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	2 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA AXIOM LEGACY

**Part U (C - GBP ) Code ISIN : FR0013277738**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 7 juin 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion. Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Stratégie d'investissement :** La politique d'investissement du produit consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché. L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments. La gestion du produit est complètement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché. Le produit peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Le produit pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. Le produit pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à

50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions du produit ne dépassera pas 50% de son actif net. Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net. L'approche ESG appliquée au produit prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux (gestion des déchets, etc.), Sociaux (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.), sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé jusqu'à 110% de son actif net aux instruments de taux et au maximum 50% aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est dédiée aux institutionnels.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque de liquidité : risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 4 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 £	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	5517 £	6009 £
	Rendement annuel moyen	-44,8 %	-12,0 %
Défavorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8402 £	8608 £
	Rendement annuel moyen	-16,0 %	-3,7 %
Intermédiaire*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9366 £	9347 £
	Rendement annuel moyen	-6,3 %	-1,7 %
Favorable*	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	11036 £	10604 £
	Rendement annuel moyen	10,4 %	1,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2017 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2019.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 £ investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<b>Coûts totaux</b>	635 £	1 043 £
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	6,4 %	2,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,0% avant déduction des coûts et de -1,7% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 £
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 £
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 £
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	43 £
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	9 £

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	4 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter la société vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

**Par investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification introduit par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



## ANNEXE IV

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'Article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'Article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Dénomination du produit : **Groupama-Axiom Legacy**

Identifiant de l'entité juridique : **FR0013251881**

# Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?** [cocher et compléter comme il convient ; le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur d'investissements durables]

<input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ___ % <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 47,9 % d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ___ %	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

**Caractéristiques environnementales :**



Sont pris en compte les facteurs liés à la fois à l'impact direct et indirect des activités des banques sur l'environnement. S'agissant des impacts directs, les scores ESG comprennent notamment l'évaluation de leur éco-efficacité opérationnelle, y compris les émissions de GES, la consommation d'énergie, l'utilisation et l'élimination de l'eau. L'évaluation des activités indirectes est également prise en considération dans les scores ESG via l'examen notamment de la stratégie climatique des portefeuilles de prêts ainsi que l'évaluation des risques. Ces informations sont complétées par une méthodologie interne appelée « [Axiom Climate Readiness Score](#) » qui fournit une évaluation beaucoup plus solide de la performance climatique des banques.

Cette analyse complémentaire est motivée par la conviction d'Axiom que le secteur bancaire européen joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs fixés par l'Accord de Paris dans la mesure où il finance plus de 70 % de l'économie de l'UE. La transition énergétique ne se fera donc pas sans l'action des banques. Il est donc nécessaire d'utiliser des méthodologies plus robustes qui permettent de comprendre la manière dont les banques pilotent leurs portefeuilles pour financer le secteur et les activités nécessaires à la transition énergétique.

### Caractéristiques sociales :

Les scores ESG comprennent des indicateurs relatifs aux pratiques des banques en matière de développement du capital humain, d'attraction et de rétention des talents, d'inclusion financière, de pratiques sociales, de droits humains et de santé et sécurité au travail. En outre, la base de données sur les controverses permet d'analyser la bonne conduite des banques dans leurs pratiques de vente, car elle surveille l'exposition des banques aux litiges et règlements résultant de mauvaises pratiques en matière de protection des consommateurs. Aucun indice de référence n'a été désigné pour les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment.

Le score ESG du Compartiment doit être supérieur au score de l'univers. L'analyse au regard des critères ESG couvre au moins 90 % des investissements du Compartiment dans des entreprises classifiées comme « investment grade » et 75 % dans des entreprises classifiées comme « high-yield ». Durant toute la période, le compartiment a affiché un score ESG supérieur à celui de son univers et la couverture des critères ESG était en moyenne supérieure à 75 %. Le produit a ainsi atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Thème lié à la durabilité	Indicateur	Valeur
Environnement	Axiom Climate Readiness Score	40,7 %
	Hausse de température implicite	2,76°C
Social	Ratio moyen de femmes par rapport aux hommes dans les sociétés bénéficiaires des investissements	37,0 %
	Nombre de contentieux sociaux en cours	286



<b>Environnemental et social</b>	<b>et</b>	<b>Score ESG</b>	<b>48,5</b>
----------------------------------	-----------	------------------	-------------

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

NA. La période couverte est la première fournie.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le fonds soutient l'objectif d'investissement durable d'atténuation du changement climatique. Par investissement durable dans des institutions financières, nous entendons tout investissement dans des banques et des compagnies d'assurance qui, du point de vue du changement climatique, déploient des efforts importants pour atténuer le changement climatique, appliquent des bonnes pratiques de gouvernance et ne causent pas de préjudices importants à d'autres objectifs environnementaux et sociaux.

L'importance des efforts déployés pour atténuer le changement climatique est mesurée à l'aune des seuils minimaux de performance du score [Axiom Climate Readiness Score](#), notre méthode exclusive qui attribue une note à la performance climatique. Ces seuils sont les suivants : i. au moins 30 % de l'engagement de l'entreprise (pilier n° 1), ii. au moins 25 % de la moyenne pondérée des piliers Gestion des risques et des opportunités climatiques (pilier n° 2) et Contribution à la transition vers une économie bas carbone (pilier n° 3). Par ailleurs, la température du portefeuille de prêts aux entreprises des banques ne peut pas excéder 3°C et les banques doivent être signataires des Principes pour une banque responsable.

En investissant dans les obligations de ces banques et compagnies d'assurance, le fonds oriente ses investissements vers des émetteurs qui ont exprimé l'intention de contribuer à l'atténuation du changement climatique, qui ont pris des mesures tangibles en ce sens et pouvant être considérés comme des leaders dans le domaine.

Une petite part de ce fonds est investie dans la dette souveraine. La société de gestion a défini les investissements durables dans la dette souveraine comme des investissements dans des gouvernements qui, du point de vue du changement climatique, se sont fixés des objectifs de neutralité carbone jugés "acceptables" par le [Climate Action Tracker](#).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les indicateurs des principales incidences négatives (PAI) ont été pris en considération afin de s'assurer que les investissements durables n'ont pas causé de préjudice important à d'autres objectifs environnementaux et sociaux qui n'ont pas été traités dans notre définition des investissements durables (SI).

Pendant la période de reporting, la société de gestion surveille comment ces investissements ne causent pas de préjudice significatif en tant que :

- PAI 1 (Émissions absolues de GES) : ce sont des entreprises dont les émissions de GES n'augmentent pas de manière significative d'année en année, en particulier celles ayant les émissions de GES absolues les plus élevées de leur secteur. Notez qu'actuellement, les données sur les émissions financées sont assez médiocres et que les portées 1, 2 et 3 en amont représentent moins de 5% du total des émissions d'une institution financière.
- PAI 3 (Intensité des émissions de GES) : ce ne sont pas des entreprises dont l'intensité des émissions de GES est considérée comme une valeur extrême.
- PAI 4 (Entreprises du secteur des combustibles fossiles) : ce ne sont pas des entreprises du secteur des combustibles fossiles.
- PAI 5 (Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable) : ce ne sont pas des entreprises présentant un ratio montrant une valeur extrême.
- PAI 6 (Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique) : ce sont des entreprises des secteurs ne présentant pas un impact élevé en termes de consommation d'énergie.
- PAI 10 (Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales) : ce ne sont pas des entreprises en infraction avec les normes du marché.
- PAI 11 (Absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales) : ce sont des entreprises ayant mis en place un nombre minimum de politiques conformes aux normes du marché.
- PAI 12 (Écart de rémunération entre les sexes non ajusté) : ce ne sont pas des entreprises présentant un écart de rémunération entre les sexes non ajusté avec une valeur extrême.
- PAI 13 (Diversité des genres au sein du conseil d'administration) : ce ne sont pas des entreprises dont la représentation féminine au conseil d'administration est inférieure à 20%.
- PAI 14 (Exposition aux armes controversées) : ce ne sont pas des entreprises ayant des activités associées directement aux fabricants, composants et fournisseurs de services d'armes controversées.

Bien que les fournisseurs de données de la société de gestion aient accru leur couverture en 2023, il reste encore plusieurs entreprises pour lesquelles aucune donnée n'est disponible pour les PAI 7 (Activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité), 8 (Émissions dans l'eau) et

9 (Ratio des déchets dangereux et des déchets radioactifs). Cependant, ces indicateurs ne sont pas encore essentiels pour les entreprises classées comme investissements durables qui, pour le moment, se limitent uniquement aux banques et aux assureurs. La société de gestion continuera de surveiller la couverture de ses fournisseurs et prendra des mesures correctives si elles ne s'améliorent pas dans le temps.

A noter que le PAI 2 (empreinte carbone) n'est pas répertorié car il s'agit d'un indicateur qui ne peut être suivi qu'au niveau du portefeuille.

En ce qui concerne les PAI volontaires, la société de gestion en considère deux : i. Les investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone ; et ii. Le nombre de condamnations à des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-corruption. Dans le cas du premier PAI, tous les SI se sont engagés à atteindre des objectifs conformes aux objectifs de l'Accord de Paris et prennent des mesures pour les atteindre. Dans le cas du second, la qualité des données pour 2023 a diminué, la société de gestion a donc décidé de changer de PAI en 2024.

En ce qui concerne les investissements durables liés aux obligations souveraines, les PAI ont été estimés.

***Les investissements durables étaient-ils été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains ?***

Oui, aucun des investissements durables n'a été associé à une violation potentielle des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, selon les informations de notre fournisseur de données. De plus amples précisions concernant sa méthodologie sont consultables [ici](#).



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Au cours de l'année 2023, les Principales incidences Négatives (PAI) ont principalement été surveillés pour les Investissements Durables. Pour les entreprises non classées comme Investissements Durables, les PAI n'ont pas été activement surveillés en raison d'un manque de ressources. Leur exposition a donc été minimisée indirectement grâce aux contraintes ESG du fonds, à savoir un score ESG plus élevé que celui de l'univers. Cependant, l'impact de ces scores sur les PAI est marginal.

Le tableau suivant résume nos valeurs de PAI au mois de décembre 2023 :

<b>Incidence négative sur la durabilité</b>	<b>Incidence négative sur les facteurs de durabilité</b>	<b>Élément de mesure</b>	<b>Valeur en 2023</b>
---	--	--------------------------	-----------------------

Indicateurs obligatoires			
<b>Environnement</b>	1. Émissions de GES	Émissions de GES de scope 1 (tonnes d'équivalent CO2/m EUR)	79
		Émissions de GES de scope 2 (tonnes d'équivalent CO2/m EUR)	243
		Émissions de GES de scope 3 (tonnes d'équivalent CO2/m EUR)	3552
		Émissions totales de GES (tonnes d'équivalent CO2/m EUR)	3874
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (tonnes d'équivalent CO2/m EUR)	8
	3. Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des GES (tonnes d'équivalent de CO2/m EUR)	34
<b>Social</b>	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	12 %
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	19
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements, en pourcentage du nombre total de membres (de 0 à 1)	38 %
Indicateurs volontaires			
<b>Environnement</b>	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs	Part des investissements dans les sociétés bénéficiaires qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris (Oui 1, Non 0)	14 %

	émissions carbone	de		
--	----------------------	----	--	--



## Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HSBC Holdings PLC	Banques	4,8 %	JE
Société Générale	Banques	4,5 %	FR
BNP Paribas	Banques	3,9 %	FR
Unicredit	Banques	3,3 %	IT
Standard Chartered PLC	Banques	3,2 %	GB
Intesa Sanpaolo SPA AG	Banques	3,0 %	IT
CCF Holding	Service Fin Div	2,6 %	FR
National Westminster Bank	Banques	2,4 %	GB
BBVA	Banques	2,3 %	ES
Lancashire Holdings	Assurance	2,3 %	BM
CNP Assurances	Assurance	2,2 %	FR
LeasPlan Corporation NV	Service Fin Div	2,2 %	NL
Aegon NV	Assurance	2,1 %	NL
Deutsche Postbank	Banques	2,0 %	US
Oldenburgische Landesbank	Banques	1,9 %	DE
Banco Santander	Banques	1,9 %	ES
Kommunalkredit Austria	Banques	1,7 %	AT
IKB Deutsche Industriebank	Banques	1,5 %	DE
Credit Suisse	Banques	1,3 %	CH
Fidelidade Comp. de Seguros	Assurance	1,3 %	PT

La liste inclut les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/2023 – 12/2023

*Remarque : Les principales participations présentées ont été calculées en prenant la moyenne de la part mensuelle des investissements dans chaque entreprise. Elles ne tiennent pas compte des investissements dans les contrats à terme sur indice boursier, les tranches liquides d'indice CDS, les indices CDS et les contrats à terme sur obligations.*

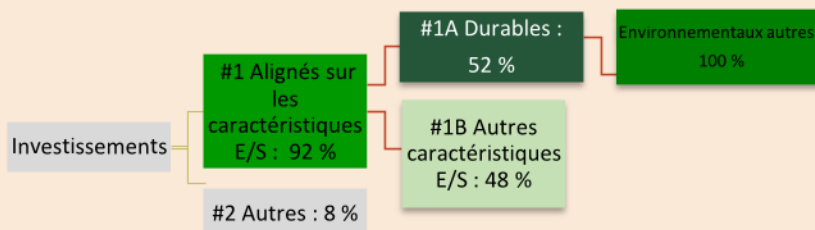




## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



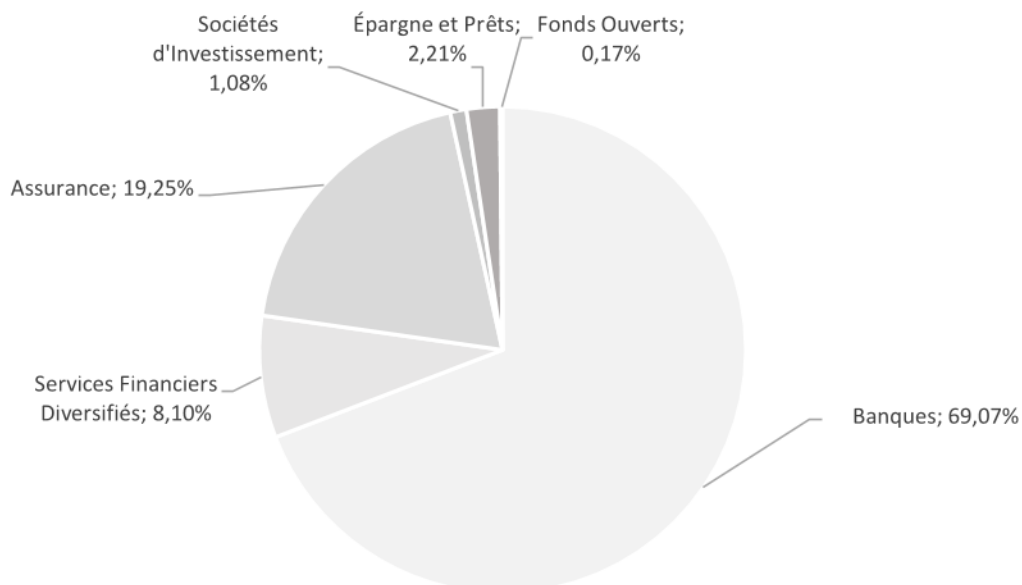
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Afin de se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des seuils d'émissions ainsi que la transition vers une énergie intégralement renouvelable ou des carburants à faible teneur en carbone d'ici fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères incluent des règles exhaustives en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

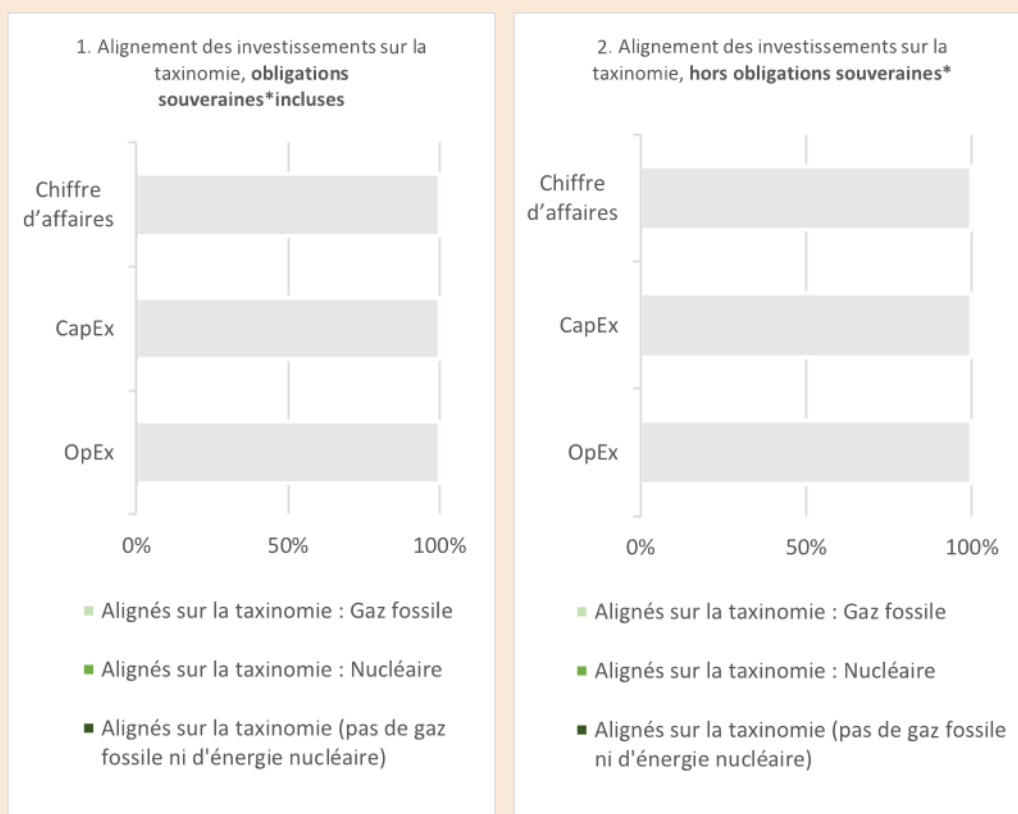
- Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront jugées conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le Règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.





Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du Règlement (UE) 2020/852.

investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.

des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

0 % des investissements du Compartiment sont alignés sur la taxinomie. Étant donné que les banques ne divulguent pas leurs données avant 2024, le Compartiment déclarera une part de 0 % des investissements dans des activités alignées sur la taxinomie, car les fournisseurs de données n'ont pas suffisamment de visibilité sur les portefeuilles de prêts des banques et leurs estimations reposent sur plusieurs hypothèses que la société de gestion ne semble pas pertinent d'utiliser.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

0 % des investissements du Compartiment ont été réalisés dans des activités transitoires et habilitantes. Étant donné que les banques ne divulguent pas leurs données avant 2024, le Compartiment déclarera une part minimale de 0 % des investissements dans des activités transitoires et habilitantes, car les fournisseurs de données n'ont pas suffisamment de visibilité sur les portefeuilles de prêts des banques et leurs estimations reposent sur plusieurs hypothèses que la société de gestion ne souhaite pas utiliser.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux précédents périodes de référence ?**

Il n'existe pas de périodes de référence antérieures.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

100 %. Axiom AI n'a défini les investissements durables que pour les entreprises du secteur financier. Il s'agit d'un secteur qui a historiquement investi dans toute l'économie réelle et pas seulement dans un segment de celle-ci. Cependant, leur pouvoir de transformer l'économie en une économie verte/durable est bien plus important que celui de n'importe quelle entreprise de l'économie réelle. C'est la raison pour laquelle Axiom AI ne définit pas les investissements durables selon la définition de la taxonomie de l'UE. Cependant, à partir de 2025, nous serons en mesure de rendre compte du pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie que le fonds détient grâce à ses investissements dans les banques et les assureurs, et ces émetteurs commenceront à rapporter ces données au cours de 2024.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Le produit n'a investi dans aucun investissement durable sur le plan social.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les investissements inclus sous "#2 Autres" concernent des entreprises ou des instruments pour lesquels les notes ESG ne sont pas disponibles ou pour lesquels tous les indicateurs environnementaux et sociaux ne peuvent pas être évalués en raison d'un manque de données. Cependant, des garanties environnementales et sociales minimales sont assurées grâce à l'application des politiques sectorielles et thématiques.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales durant la période de référence ?**

La surveillance des caractéristiques environnementales et sociales du produit se matérialise de diverses manières. Le dispositif avant et après négociation contrôle le non-respect de notre liste. De plus, le gestionnaire de portefeuille peut examiner la performance du fonds selon les différents indicateurs de durabilité (par exemple, l'ITR, l'ACRS, le score ESG) quotidiennement.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice de référence ESG n'est utilisé.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***  
NA
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***  
NA
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***  
NA
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***  
NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.